

Mikaël Mouyal (mouyal358@gmail.com)	ד"ר
Samedi 17 mai 2025 (19 Iyar 5785)	Entrée : 21 h 09 Sortie : 22 h 28
Approfondir la Paracha : Emor	
Léilouy Nichmat : Annie Rosette Ourida Bat Mamou Myriam, Binyamin ben Netanel Mendel Chelomo, Rav Moché Ben Esther, Rav Mikhaël Ben Lea, Alain Elyaou ben Simha, Clarisse Bat Rivka, Sally Sarah bat Ester Pour la victoire du peuple Juif en Israël, la guérison des malades, la libération des captifs et la protection des soldats et des civils	

Sujet d'approfondissement

Vous compterez à partir du lendemain du Chabbat (23, 15)

Ce verset, qui enjoint la Mitsva du décompte du Omer, marque le début de ce décompte à partir du lendemain du Chabbat. Nos Sages ont reçu par tradition qu'il s'agit du lendemain du 1er jour de Yom Tov de Pessa'h. Mais pourquoi la Torah appelle-elle la fête de Pessa'h, dans ce verset, par le nom de Chabbat, ce qui crée une ambiguïté de penser que l'on parle du lendemain du jour du Chabbat, comme fut l'erreur des Baïtousim ?

Le **Bené Issakhar** (et autres) rapporte qu'à Pessa'h, la délivrance n'était pas réellement méritée par les Bené Israël. Ces derniers se sont trouvés dans la 49ème porte de l'impureté et ne méritaient pas leur Libération. Néanmoins, dans Sa Grande Bonté, Hachem les a propulsés vers les sommets de la Sainteté, à la 50ème Porte de Kedousha, pour pouvoir ainsi les libérer. C'est d'ailleurs en référence à ce bond vers le Haut, que la fête s'appelle Pessa'h (le saut).

En cela, cette fête dispose de la même caractéristique que le Chabbat : l'élévation vient directement d'en-haut, et n'est pas l'effet de l'intervention de l'homme. Tout comme la Kedousha du Chabbat qui s'impose d'elle-même, à la venue du vendredi soir au coucher du soleil, sans que l'homme n'ait besoin de sanctifier ce jour pour qu'il soit Kadosh. Ainsi, l'élévation que nous avons connue à Pessa'h est du même ordre : elle nous est venue directement d'en-haut, sans avoir été déclenchée par le mérite de l'homme. Contrairement à la Kedousha de Yom Tov qui est produite par l'intervention humaine puisqu'à l'origine, c'était le Tribunal Rabbinique qui consacrait le nouveau-mois et permettait ainsi d'attirer la Kedousha de la fête le jour du mois venu.

Le **Kedouchat Levi** explique que le Chabbat vient dévoiler la Emouna (Foi) en la création du monde. En 6 jours, Hachem créa le monde entier et le 7ème jour, Il a cessé Son Œuvre.

Mais nos Sages nous enseignent que l'intention profonde de la Création était qu'Hachem désirait choisir les Bené Israël comme Peuple. Comme il est dit : « Au commencement D.ieu créa le ciel et la terre ». Que nos Sages comprennent comme : « Pour Israël et pour la Torah qui sont appelés "commencement"... ». Or, c'est bien à Pessa'h qu'Hachem a pris le peuple d'Israël pour Serviteur. Nous sommes passés de serviteurs de Par'o à serviteurs de Hachem. Le jour de Pessa'h, l'intention profonde de la création du monde s'est révélée. Ce jour s'appelle donc Chabbat, car le Chabbat, qui exprime la Foi dans la création du monde, n'avait pas encore tout son sens avant ce jour. Tant que les Bené Israël n'étaient pas encore devenus Serviteurs d'Hachem.

Le **'Hatam Sofer** explique que le terme « Chabbat » signifie « cessation », « arrêt ». Le Chabbat porte ce nom parce qu'en ce jour, Hachem *arrêta* de créer le monde. Aussi, puisque l'assujettissement à Par'o **cessa** définitivement à Pessa'h, jour où nous sortîmes de l'esclavage de Par'o pour devenir serviteurs d'Hachem, il convient donc d'appeler le jour de Pessa'h par le

nom de Chabbat également. En référence à la cessation définitive de notre servitude.

Enfin, le **Alchikh** rapporte l'enseignement du Zohar qui compare les 7 semaines du Omer qui séparent Pessa'h de Chavouot au 7 jours que doit attendre une femme qui aurait eu un flux (Zava). Elle devait dans un premier temps attendre que le flux cesse complètement, puis elle attendait 7 jours « propres » avant de se purifier. La période des 7 semaines du Omer est comparée à ces 7 jours de « propreté », où l'homme s'efforce de raffiner ses traits de caractère et de purifier ses défauts. Mais, à l'image de cette femme qui, avant de compter ces 7 jours, devait attendre que l'écoulement « cesse » complètement. De même, le jour qui précède le compte des 7 semaines du Omer, à savoir le 1er jour de Pessa'h, s'appelle chabbat (« cessation »). Puisqu'il fallait attendre que le flux cesse avant de compter. Le jour de Chavouot est donc le jour de la purification, fin prêt à recevoir la Torah.

Sujet de Moussar

Je serai sanctifié à l'intérieur des Bené Israël (22, 32)

On peut s'interroger sur les termes de ce verset qui dit : « (Je serai sanctifié) à l'intérieur des Bené Israël ». Il aurait été peut-être plus exact de dire : « Parmi les Bené Israël » !

Le Nétivot Chalom explique que le Rambam associe la Mitsva de Kidoush Hachem au verset : « Pour Toi nous donnons notre vie toute la journée ». On comprend généralement cette association par le fait que la Mitsva de Kidoush Hachem consiste notamment à donner sa vie pour ne pas commettre l'idolâtrie (ni le meurtre et les relations interdites).

Mais dans ce cas, pourquoi le verset dit-il : « nous donnons notre vie **toute la journée** » ? Ce n'est pas tous les jours et encore moins toute la journée, que nous sommes confrontés à cette épreuve de donner notre vie pour le Kidoush Hashem ?

En fait, un autre verset dit : « Le penchant des pensées de l'homme est mauvais **toute la journée** ». C'est à dire que le mauvais penchant incite l'homme à la faute et le pousse à avoir des mauvaises pensées toute la journée. De sorte que l'homme doit constamment veiller à combattre ce penchant qui est en lui et à maîtriser les désirs qui sont à l'intérieur de son cœur.

Tel est le sens du verset : « Pour Toi nous donnons notre vie *toute la journée* ». Il s'agit de ce combat avec ses désirs, avec son penchant, combat qui doit se faire constamment. Quand l'homme renonce à ses envies et à ses désirs pour l'Honneur d'Hachem, il donne une partie de sa vie à Hachem. Les désirs de l'homme et ses envies étant considérés comme une partie de son âme.

On comprend à présent le sens des mots : « Je serai sanctifié à l'intérieur des Bené Israël », à l'intérieur de leur cœur, à travers le renoncement à leurs désirs et le combat qui s'effectue à l'intérieur de leur cœur, siège des pulsions et des envies.

Explication selon le Drash

Ils seront saints pour leur D.ieu et ils ne profaneront pas le Nom de leur D.ieu (21, 6)

Le Talmud Yerouchalmi rapporte l'anecdote d'un hérétique qui a demandé à un Sage : « Il est dit dans les Prophètes : "car Il est un D.ieu Saint (אלקים קדושים)". Or ce verset est exprimé au pluriel ! » L'hérétique voulait suggérer par là que ce verset

laisserait entendre qu'il pourrait y avoir plusieurs divinités, D.ieu Préserve !

Le Sage lui répondit : « Le verset ne dit pas : "ils sont (des divinités saintes)". Mais "Il est" au singulier, suggérant qu'Il est Unique.

Quant à la question du pluriel, il faut donc forcément le comprendre dans le sens de : "Il est le D.ieu des saints", c'est à dire des Bené Israël qui sont saints ».

Mais la réponse de ce Sage ne peut avoir toute sa valeur que si les Bené Israël se comportent avec sainteté. De sorte que l'on puisse interpréter le pluriel du verset des Prophètes comme étant attribué aux Bené Israël, qui sont קדושים (saints). Mais s'ils ne se comportent pas avec noblesse et distinction, alors les hérétiques n'accepteront plus la réponse du Sage, puisqu'ils pourront lui objecter que les Bené Israël ne sont pas קדושים. Le pluriel ne peut donc pas s'attribuer à eux. Dès lors, les hérétiques pourront revenir avec leur question fallacieuse sous-entendant qu'il y a, D.ieu Préserve, plusieurs divinités, ce qui entraînerait une grande profanation du Nom Divin.

C'est pourquoi, notre verset dit : « Ils seront קדושים (saints) pour leur D.ieu », ils se comporteront véritablement en tant que קדושים. De sorte que plus personne ne doute que l'interprétation du pluriel du verset : « Il est אלקים קדושים », soit bien : « Il est le D.ieu (des Bené Israël qui sont) קדושים ». Et ainsi, « ils ne profaneront pas le Nom de leur D.ieu », car ils fermeraient la bouche aux hérétiques qui veulent utiliser le pluriel de ce verset pour prétendre D.ieu Préserve qu'il y a plusieurs forces.

Explication selon le Remez

Le fruit de l'arbre splendide (23, 40)

Nos Sages ont reçu comme tradition que ce fruit, c'est le Etrog.

Le Rokea'h trouve une allusion à cela dans les mots פרי עץ הדר (fruit de l'arbre splendide). La valeur numérique de ces 3 mots (en ajoutant une unité pour l'expression elle-même, ce que l'on appelle *le Kollé*) est de 660. Ce qui correspond à la valeur numérique du mot אתרוגים (les Etroques)

De plus, le Rabbénou Efraïm fait remarquer que les lettres finales des mots פרי עץ הדר forment le mot יצר (le penchant). Cela fait allusion au Midrash qui dit que l'arbre de la connaissance qu'a consommé Adam était le Etrog. D'après cette opinion, le Etrog est le fruit qui a entraîné que le penchant pénètre en l'homme.

Perle de la semaine

Dis aux Cohanim fils de Aharon et tu leur diras qu'ils ne se rendront pas impurs au contact d'un cadavre (21, 1)

Il est dit dans les Psaumes : « Uniquement le Bien (טוב) et la Bonté (חסד) me poursuivent tous les jours de ma vie ». C'est à dire que Hachem ne réalise pour l'homme que du bien. Souvent ce bien est visible, parfois il est caché dans une apparence de rigueur. Mais la vie en elle-même n'est que l'expression de la Bonté d'Hachem.

Cette Bonté inhérente au fait même d'être en vie cesse après la mort de la personne. Car dans l'autre monde, l'homme ne récolte que les fruits de ses actes ici-bas. Ce n'est donc plus réellement de la Bonté, puisque c'est la juste rétribution de ses actes. Ainsi, la fin de la vie ici-bas est la fin de ce Bien et de cette Bonté. Ce qui est une explication de l'impureté qui réside sur un cadavre, puisqu'il est quelque part séparé et déconnecté de cette attitude de Bonté particulière inhérente à la vie.

Cela est en allusion dans notre verset. En effet, les initiales des mots : « אמור אל הכהנים בני אהרן ואמרת אליהם (Dis aux Cohanim fils de Aharon et tu leur diras) » s'élèvent à la valeur numérique du mot טוב (le Bien (17)). Et les initiales des mots : « לנפש לא יטמא בעמיו (il ne se rendra pas impur pour un cadavre) » s'élèvent à la valeur numérique du mot חסד (Bonté (72)). Allusion à ce « Bien et cette Bonté qui me poursuivent tous les jours de ma vie », et qui cessent après la vie ici-bas pour laisser place à une attitude où la Justice prend le relais puisque l'homme ne peut alors profiter que du fruit précis de ses actes réalisés de son vivant. Ce qui explique d'une certaine façon que l'arrêt de la vie et de la Bonté qu'elle véhicule, entraîne de l'impureté.

Sachons apprécier la Bonté extraordinaire de pouvoir être en vie.

Dicton 'Hassidique

Leçon d'humilité :

L'homme devrait se considérer être comme un ustensile. Satisfait de tout ce qu'il reçoit. Peu importe si on y verse du vin ou si on y verse du vinaigre...

(Rabbi Avraham Yehochoua Hechel de Apta)

La Kedousha de Chabbat

Nos Sages enseignent que Hachem a béni le jour du Chabbat. Et de cette bénédiction, tous les 6 jours de la semaine qui suivent reçoivent leur Bénédiction.

Il en est de même pour le fait de garder le Chabbat. Quand on respecte le Chabbat en se gardant d'y effectuer un travail interdit, cela entraîne que les 6 jours de la semaine qui suivent soient aussi gardés. Cela attire une protection spéciale pour les jours de la semaine à venir.

(Chem Michemouel)

Pirké Avot

Bois leurs paroles avec soif (Chap. 1 Michna 4)

On peut s'interroger. Pourquoi avoir besoin d'ajouter les mots : « avec soif » ? Pourquoi n'est-il pas déjà suffisant de boire les paroles des Sages ?

En fait, le Midrash explique que la Torah est comparée à l'eau, parce que l'homme ne ressent le plaisir de boire de l'eau que s'il a soif. Sinon, l'eau ne procure pas réellement de plaisir, elle n'a pas de goût. D'ailleurs, on retrouve une implication de cela dans la Halakha. En effet, c'est uniquement celui qui boit de l'eau pour étancher sa soif qui récite la Bénédiction préalable. Mais s'il boit pour faire passer un aliment qui s'est coincé dans sa gorge par exemple, il ne récite pas de bénédiction. Alors que sur les autres boissons, on récite la bénédiction même si on n'a pas soif. Parce qu'il y a un plaisir indépendant du fait d'étancher la soif.

Le Midrash explique que la Torah est comparée à l'eau justement parce que pour ressentir le plaisir de l'étude, pour pouvoir se délecter des paroles de Torah, l'homme doit au préalable ressentir un manque, un besoin et une soif de Torah. S'il étudie sans ressentir cette soif, la Torah ne pourra pas le combler et lui accorder un réel plaisir et une véritable satisfaction. Tout comme l'eau n'accorde de plaisir qu'à celui qui en boit quand il a soif.

A présent, nous pouvons comprendre pourquoi la Michna dit : « Bois avec soif leurs paroles ». Car c'est uniquement quand on ressent la soif de l'étude et que l'on boit les paroles de Torah avec soif, que l'on pourra réellement en tirer tout le profit.

(Divré Yocher)